

Monsieur Simon Jolin-Barette  
Député de Borduas  
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, Bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 23 mai 2023, le député d'Hochelaga-Maisonneuve, M. Alexandre Leduc, déposait une pétition à l'Assemblée nationale, signée par 7 107 citoyens, enjoignant le gouvernement du Québec d'ouvrir une enquête sur les conditions de travail au sein de l'entreprise Amazon et de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour que l'ensemble des lois du travail soient respectées dans ses entrepôts.

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail veille activement au respect des lois et des règlements du travail qu'elle a la charge d'appliquer. La Commission a d'ailleurs déjà procédé, dans le cours normal de ses activités, à différentes vérifications auprès d'Amazon. J'ai confiance que la Commission met en œuvre les mesures nécessaires pour assurer le respect des lois du travail sous sa responsabilité, afin que non seulement les travailleurs soient en santé et en sécurité, mais également qu'Amazon respecte toutes ses obligations.

Conséquemment, il ne m'apparaît pas justifié de donner suite à la demande d'enquête formulée dans la pétition susmentionnée.

Veuillez agréer, cher collègue, mes plus sincères salutations.

Le ministre,



Jean Boulet